

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014


L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en signant pour 10 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Les engagements de Philippe Lucas pour la mairie de Bouchemaine pour une politique municipale inclusive

1. Permettre l'accès à la vie publique et politique c'est-à-dire permettre l'accès aux administrations (mairies, CCAS...) pour que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent faire valoir leurs droits et exercer leurs devoirs ; faire vivre la concertation avec les citoyens et les associations qui les représentent.
2. Respecter et faire respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale et intercommunale et inciter les petits commerces, les lieux culturels privés, les cabinets médicaux, etc. de la municipalité à se rendre accessibles.
3. Permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap.
4. Soutenir et développer la commission communale d'accessibilité.
5. Accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de la municipalité et permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires.
6. Respecter l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans la municipalité et dans les administrations dont la mairie a la tutelle ; faire appel au travail adapté ; inciter les entreprises de la commune à répondre à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap (appels d'offres, marchés publics...).
7. Permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.
8. Apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées ayant des difficultés financières et/ou ayant besoin de services d'aide de proximité et aux familles dont un des membres est en situation de handicap, dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.
9. Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles.
10. Permettre le lien social dans la commune par une politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) et par une politique de réduction de la fracture numérique.

Engagements pris le (date) *11. 03. 2014* A (lieu) *Bouchemaine*

Signature :



Bouchemaine Philippe Lucas

Bonjour,

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, votre formulaire d'engagement signé.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer des réponses ci-après à vos différentes interrogations

En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?

a) Dans chaque quartier nous organisons au moins une de nos réunions publiques dans des lieux accessibles aux personnes en situation de handicap (Ecole du Petit Vivier, Salle Chevrière, Salle Pastel de Loire). Une de nos réunions a lieu directement sur dans un « Foyer de Vie » accueillant des personnes en situation de handicap.

b) Une version numérique accessible de notre programme (application du référentiel RGAA niveau AA) est disponible sur Internet. Des vidéos de nos réunions publiques seront disponibles avant le premier tour sur Youtube.

c) Le programme papier est distribué directement dans les logements des habitants de Bouchemaine ce qui évite aux personnes en situation de handicap de se déplacer.

➤ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès aux administrations (mairie, CCAS...) afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits et leurs devoirs ?

a) Nous poursuivons les travaux de mises aux normes des bâtiments publics de manière à accueillir les personnes en situation de handicap.

b) Nous indiquons dans notre programme la volonté de mener une discussion avec Irigo, société de transport public de l'agglomération Angevine, à mettre à disposition des Bouchemainois des bus accessibles aux personnes en fauteuils ou en situation de handicap

c) Nous indiquons également dans notre programme la volonté d'aménager des espaces de loisirs en bords de rivière capables d'accueillir des personnes en situation de handicap.

d) Nous souhaitons également dématérialiser les démarches administratives sur la commune de manière à permettre l'accès à tous les services administratifs depuis un site accessible (référentiel RGAA) et permettre ainsi l'accès à tous aux services de la commune

➤ Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?

a) La démocratie participative prend plusieurs formes dans notre programme :

b) la possibilité de rencontrer M. Le Maire sans rendez-vous

c) chaque mois la visite de M. Le Maire et d'un représentant de la municipalité dans un des quartiers de Bouchemaine

d) la possibilité d'échanger avec la mairie depuis un site Internet dédié

Nous restons naturellement à votre disposition.

Bien cordialement.

Pour IC

Ph.LUCAS